

« *Je ne connais pas cet homme.* »

(Jean 1, 29-34)

On a toujours reproché à St Pierre cette affirmation qui fut sa plus grande peine car elle constituait une trahison de son ami et de son maître. Pourtant Pierre ne faisait qu'affirmer une chose qui était bien réelle pour lui. L'homme que l'on présentait devant lui couvert de plaies à cause des coups reçus, méconnaissables à cause de la fatigue du chemin de la croix. Cet homme-là, Pierre ne le reconnaissait pas. C'était impossible que ce soit lui. Son maître, son ami, lui, le plus beau des enfants des hommes, devenu si laid à cause de la méchanceté des hommes, Pierre ne pouvait absolument pas le reconnaître. Voilà pourquoi il affirme avec véhémence et par trois fois. **« Je ne connais pas cet homme ».**



Il nous est demandé à nous aujourd'hui de reconnaître Dieu dans le pauvre, le démuné, l'itinérant, le sidéen, le misérable, le laissé pour compte, le rejeté de la société. Avouons tout simplement que c'est beaucoup nous demander et que si nous n'y arrivons pas du premier coup nous ne devons pas nous compter pour battu. Il nous faudra recommencer, regarder par deux fois et même trois fois, et même alors. Nous ne sommes pas tous des « mère Térésa ».

Mais revenons à Jean Baptiste. Il répète par deux fois dans le court évangile de ce jour: **« Je ne le connaissais pas: mais... »**

Il ne pouvait pas ne pas connaître Jésus, c'était son cousin. Ils sont nés à six mois d'intervalle et ont même fait connaissance avant de naître au moment de la Visitation de Marie à sa cousine Élizabeth. Ils se sont sûrement rencontrés dans leur jeunesse. Ils sont peut-être même allés à l'école ensemble, la petite ou la grande école. Mais celui que Jean connaissait, c'était son cousin, le fils de Marie et de Joseph, qui habitait Nazareth, qui jouait avec ses amis, qui fréquentait la synagogue, un jeune homme sérieux mais bien humain.

Aujourd'hui Jean Baptiste nous fait part d'une révélation qu'il a eu et celle-ci va changer totalement son regard sur celui qu'il croyait connaître. Voyant venir Jésus Jean dit: **« Voici l'Agneau de Dieu, qui enlève le péché du monde ».** Plus loin Jean rend ce témoignage: **« J'ai vu l'Esprit descendre du ciel et demeurer sur Lui. Celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau m'a dit: « L'homme sur qui tu verras l'Esprit descendre et demeurer, c'est celui-là qui baptise dans l'Esprit Saint. » Oui j'ai vu et je rends ce témoignage: c'est lui le Fils de Dieu. »**

Voilà qui change tout. Jésus pour Jean n'est plus le cousin, l'ami, le frère, il est l'Agneau de Dieu, il est le Fils de Dieu.

Nous pouvons connaître par cœur toute la vie de Jésus, ses paroles, ses miracles, tous ses faits et gestes, mais tant que nous n'aurons pas accédé à cet acte de foi: c'est lui le Fils de Dieu, nous devons toujours dire avec le Baptiste; Je ne le connaissais pas.

Seigneur, fais que j'apprenne chaque jour à te connaître davantage.

Jean Jacques Mireault, prêtre

CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES DU 14 AU 22 JANVIER 2023

Samedi 14

Sainte-Colette 16h30 M. Salim Eid et Mme Rose Chedid..... Viviane Eid

Dimanche 15 2^e dimanche du temps ordinaire

Sainte-Colette 8h30 Mme Raymonde et M. Willy Louima..... Chimène Louima
Pour les Âmes du purgatoire..... Marie Henri

Sainte-Colette 11h00 Mme Micheline Robert sa famille
Pour les Âmes du purgatoire..... la famille Koudou

Lundi 16

Sainte-Colette 8h30 Pour les Âmes du purgatoire..... Isabelle

Mardi 17

Sainte-Colette 8h30 En action de grâce au Seigneur la famille Koudou
En action de grâce au Sacré Cœur un paroissien

Mercredi 18

Sainte-Colette 8h30 Pour les Âmes du purgatoire..... Isabelle

Jeudi 19

Sainte-Colette 8h30 Manuel Percheco et parents défunts de la famille..... Graziella
Mme Jeannine Lefebvre..... parents et amis aux funérailles

Vendredi 20

Sainte-Colette 8h30 **PAS DE MESSE**

Samedi 21

Sainte-Colette 16h30 Mme Pauline Laporte parents et amis aux funérailles
Pour les Âmes du purgatoire..... Isabelle

Dimanche 22 3^e dimanche du temps ordinaire

Sainte-Colette 8h30 Pour les Âmes du purgatoire..... Chimène Louima
M. Georges Alexandre son épouse

Sainte-Colette 11h00 Mme Micheline Robert sa famille
Parents défunts Jeanne Gardine Jules

La Lampe du sanctuaire brûle aux intentions d'Anne Raimo et le Pain et le Vin sont offerts cette semaine pour les paroissiens.


Parcours catéchétique : Projet 2 le samedi 21 janvier à 15h00
Projet 6 le dimanche 22 janvier à 9h30


Vous pouvez toujours faire brûler la lampe du sanctuaire pour la semaine ainsi que d'offrir le Pain et le Vin de la semaine à une intention de votre choix au coût de \$10,00. Vous n'avez qu'en faire la demande au secrétariat.



Pensée de la semaine

« Le succès dans la vie arrive non pas en jouant les bonnes cartes mais plutôt en étant capable de jouer les mauvaises cartes de la bonne manière. »

Chers frères, chères sœurs,

Face à la situation épidémiologique en lien avec les virus respiratoires et la pression exercée sur le système de soins au Québec, le ministre de la Santé et des Services sociaux et le directeur national de santé publique ont réitéré ces dernières semaines l'importance du port du masque dans les lieux publics intérieurs. Ainsi, il est **fortement recommandé** (mais non-obligatoire) aux personnes fréquentant les lieux publics achalandés de protéger les plus vulnérables en portant un masque. Des gestes barrières comme le lavage des mains et la distanciation demeurent également des moyens efficaces de réduire la propagation des virus. Ces mesures visent à limiter la transmission des virus respiratoires avant la période des fêtes propice aux rassemblements. Les efforts que nous pourrions déployer contribueront à faire en sorte que les différents secteurs d'activité de notre société, y compris le nôtre, ne soient pas paralysés par des confinements. Rappelons que l'ensemble des lieux fréquentés par la population est visé, y compris les lieux de culte et les salles communautaires.

Rappelons également que les personnes qui présentent des symptômes comme la fièvre devraient rester à la maison. Les personnes qui toussent, ont des maux de gorge ou de la congestion nasale devraient porter le masque lorsqu'elles se rendent dans tous les lieux publics.

En conséquence, j'invite les pasteurs et les personnes responsables dans leur milieu à afficher ces informations là où elles peuvent être lues par le plus grand nombre, les communiquer lors des rassemblements, dominicaux ou autres, des prochaines semaines, soit verbalement (au prône, par exemple), soit par écrit (dans le Semainier, par exemple), et à mettre en place chez eux les mesures nécessaires pour limiter la propagation des virus.

En Jésus notre Paix,
†Alain Faubert, VG
Évêque Auxiliaire à Montréal

avis important pour les parcours

La présence des parents est requise lors des premières rencontres du 21-22 janvier et 28-29 janvier. Merci